



## Autorisation de filmer et photographier

Année scolaire 2021-2022

**Nom de l'établissement → École St-Jean-de-Brébeuf**

Afin de promouvoir le dynamisme de ses établissements, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) prend à l'occasion des photos ou réalise des vidéos de ses élèves. Ces images, prises dans le respect de chacun, cherchent à montrer les élèves dans des situations valorisantes pour eux et pour l'école publique.

Ces photos ou vidéos sont utilisées uniquement à des fins non commerciales ou à des buts non lucratifs.

Exemple d'utilisation :

- Site web du CSSDM ([www.csdm.qc.ca](http://www.csdm.qc.ca)) ou site de l'établissement;
- Page Youtube de la CSSDM;
- Page Facebook de l'établissement ou de la CSSDM;
- Tout autre document institutionnel imprimé pour la CSSDM (rapport annuel, brochure, journal interne, promotion institutionnelle);
- Portfolio du photographe, exposition ou concours.

Selon la loi, l'élève majeur ou le parent de l'élève peut s'opposer à l'utilisation de son image et à la mention de son nom. À cet effet, nous vous demandons de compléter le bas de cette feuille et de la retourner à l'école dès demain.

Merci

Jean-Michel Lattaro

Directeur

---

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_

J'accepte que mon enfant soit filmé ou photographié et que son nom soit mentionné

Je refuse que mon enfant soit filmé ou photographié et que son nom soit mentionné

Signature du parent : \_\_\_\_\_